

Séance ordinaire du 5 mai 2014

Province de Québec
Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce cinquième jour de mai deux mille quatorze (5 mai 2014) à 19 h 30, au 1230 rue Principale, Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Ouverture de la séance

La session est ouverte à vingt heures trente-cinq (20 h 35) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mot du maire

2. Adoption des procès-verbaux

3. Correspondance

4. Trésorerie

5. Adoption des comptes fournisseurs

6. Engagements de crédits – Mai 2014

7. Adoption du règlement numéro 425-2014 décrétant des travaux de réfection du boulevard de La Gabelle, comportant une dépense de 1 805 000 \$ et un emprunt n'excédant pas 1 805 000 \$ financés à même les sommes versées au fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques et, si ces sommes sont insuffisantes, à même le fonds général

8. Avis de motion – Règlement d'emprunt pour la réalisation des infrastructures du projet domiciliaire – Prolongement de la rue Lisa

9. Renouvellement emprunt temporaire – Règlement numéro 417-2013 — Réalisation des infrastructures du projet domiciliaire – Rues des Seigneurs et des Gouverneurs — Phase V

10. Nomination du maire suppléant

11. Octroi de contrat – Hamel Propane inc. – Fourniture propane

12. Octroi de contrat – MSEI MultiSciences Expertises Inc. – Services professionnels - Évaluation technique et environnementale – Lieu d'enfouissement technique (LET) inter-municipal

13. Rejet de la soumission pour la fourniture et la plantation de végétaux – Boulevard de La Gabelle – Sortie 202 autoroute 55

Séance ordinaire du 5 mai 2014

14. Autorisation à demander des soumissions pour la fourniture et la plantation de végétaux – Boulevard de La Gabelle - Sortie 202 autoroute 55
 15. Autorisation à demander des soumissions pour la fourniture et la collecte de conteneurs à déchets – Les Serres du St-Laurent
 16. Attribution de poste remplacement congé de maladie de Mme Hélène Bond – Journalier Classe 1
 17. Attribution de poste – Ouvrier spécialisé - Opérateur
 18. RE/MAX de Francheville inc. – Demande d'autorisation pour barrage routier
 19. Demande d'autorisation à la CPTAQ de M. Claude Courteau et Mme Hélène Giroux
 20. Réseau BIBLIO du Centre du Québec, de Lanaudière et de la Mauricie – Autorisation pour assemblée annuelle 2014
 21. Versement des compensations aux bibliothèques
 22. Autorisation pour vente de garage
 23. Demande d'autorisation pour l'inscription à la formation DAFA des animateurs de camp de jour de la MRC de Maskinongé
 24. Candidature de Madame Lise Phaneuf – Hommage aux ambassadeurs en saines habitudes de vie
 25. Affaires diverses
 - 25.1. Office municipal d'habitation – Approbation des états financiers 2013
 - 25.2. Motion de félicitations – Comité organisateur de la Soirée des Bénévoles
 - 25.3. Motion de félicitations – Soirée des Sommets Desjardins – Marché Bournival inc.
- Période de questions
26. Clôture de la séance

2014-05-172

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour en laissant le point «Affaires diverses» ouvert.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Mot du maire

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il les informe que le conseil poursuit sa réflexion concernant l'aide financière qui pourrait être offerte à toute nouvelle construction ou rénovation pour la revalorisation des commerces.

En ce qui concerne le rehaussement des cellules du site d'enfouissement, il explique que le conseil municipal a adopté le mois dernier un règlement qui prohibe les cellules d'enfouissement d'une hauteur de plus de 4 mètres sur le territoire de la municipalité.

Pour ce qui est du dossier relatif à l'achat éventuel de la propriété de Madame Aline Bouchard, il indique que la municipalité est dans l'attente des résultats de l'étude de caractérisation du sol.

Il termine en soulignant que des recherches de subventions sont présentement en cours pour la réfection du boulevard de La Gabelle.

Robert Landry,
Maire

2. Adoption des procès-verbaux

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 avril 2014 et des séances extraordinaires du 25 avril 2014, du 26 avril 2014 et du 30 avril 2014 ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

Séance ordinaire du 5 mai 2014

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus;

2014-05-173

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 avril 2014 et des séances extraordinaires du 25 avril 2014, du 26 avril 2014 et du 30 avril 2014 soient et sont adoptés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 05-05-2014 préparé par madame Claudine Bédard greffière adjointe, faisant état de la correspondance du mois;

2014-05-174

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt du bordereau de correspondance numéro 05-05-2014.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Trésorerie

La secrétaire-trésorière dépose au conseil les deux états comparatifs de revenus et de dépenses prévus à l'article 176.4 C.M., tels que préparés par la secrétaire-trésorière adjointe.

5. Adoption des comptes fournisseurs

2014-05-175

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu d'approuver :

- Les déboursés pour la période du *1^{er} au 30 avril 2014* totalisant 195 930,08 \$.
- Les comptes à payer *au 30 avril 2014* au montant de 291 861,95 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Je soussignée certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Nancy Larocque.
Secrétaire-trésorière adjointe

Beudry et Palato inc. - Honoraires professionnels - Réfection salle communautaire

2014-05-176

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Beudry et

Séance ordinaire du 5 mai 2014

Palato inc., de la facture numéro 1049 (624-1) de 3 449,25 \$, taxes incluses, représentant les honoraires professionnels pour le suivi des travaux du réaménagement de la salle communautaire. (résolution no 2014-03-093)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Beudry et Palato inc. – Ajustement honoraires professionnels – Réfection salle communautaire

2014-05-177

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Beudry et Palato inc., de la facture numéro 1048 (562-3) de 2 690,42 \$, taxes incluses, représentant l'ajustement des honoraires professionnels pour le suivi des travaux du réaménagement de la salle communautaire. (résolution no 2014-04-139)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Pluritec Itée – Honoraires professionnels - Réaménagement partiel salle communautaire

2014-05-178

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Pluritec Itée de la facture numéro 12905-02 de 5 576,29 \$, taxes incluses, représentant des honoraires professionnels pour le réaménagement partiel de la salle communautaire. (résolution no 2013-08-324)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Pluritec Itée – Honoraires professionnels - Avenant au contrat – Réaménagement partiel salle communautaire

2014-05-179

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Pluritec Itée de la facture numéro 12906-03 de 3 449,25 \$, taxes incluses, représentant des honoraires professionnels pour un avenant au contrat du réaménagement partiel de la salle communautaire. (résolution no 2014-04-140)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Pluritec Itée – Honoraires professionnels – Rénovation et aménagement de l'hôtel de ville

2014-05-180

Il est **proposé** par Francine Boulanger **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Pluritec Itée de la facture numéro 12902-04 de 474,28 \$, taxes incluses, représentant des honoraires professionnels pour la surveillance des travaux de rénovation et d'aménagement de l'hôtel de ville. (résolution no 2012-11-396)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rénovation Guy Lord inc. – Dommages par l'eau - Salle de conférence – Hôtel de Ville

2014-05-181

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Rénovation Guy

Séance ordinaire du 5 mai 2014

Lord inc. de la facture numéro 3248 de 2 504,66 \$, pour la réparation des dommages causés par l'eau dans la salle de conférence de l'hôtel de ville. (résolution no 2014-04-136)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Conseil Sport Loisir de l'Estrie – 2^e Rendez-vous québécois du loisir rural

2014-05-182

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Conseil Sport Loisir de l'Estrie des factures numéro 2085 et 2114 aux montants respectifs de 114,98 \$ et de 57,49 \$, pour un total de 172,47 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Claude Grenier Ressources humaines – Honoraires professionnels – Relations de travail

2014-05-183

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Claude Grenier Ressources humaines inc. de la facture numéro 4012 de 357,00 \$, taxes incluses, représentant des honoraires professionnels pour une rencontre d'équipe.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

6. Engagements de crédits – Mai 2014

2014-05-184

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Gaëtan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte les engagements de crédits suivants :

Engagements de crédits :

Description	Compte G/L	Montant
Chlorure de calcium	02.32000.459	4 356,24 \$
Achat ponceau divers	02.32000.521	3 000,00 \$
Contrat émondage	02.32000.521	1 000,00 \$
Achat brosse balais	02.32020.525	1 150,00 \$
Achat pneus (6 roues)	02.32020.525	2 084,21 \$
Antirouille camion	02.32020.525	1 000,00 \$
Jante - réparation frein - unité 11-12	02.32020.525	1 000,00 \$
Tête lumière de rue LED (Lac Julien)	02.34000.499	375,00 \$
Achat appareil détection de fuites	02.41300.521	5 500,00 \$
Contrat épandage herbicide	02.41400.521	1 851,00 \$
Achat oxymètre (pour mesurer la quantité d'oxygène d'un liquide)	02.41400.521	950,00 \$
Matériel – Camp de jour	02.70152.649	750,00 \$
T-shirt – Camp de jour	02.70152.649	1 000,00 \$
Total		24 016,45 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 5 mai 2014

7. Adoption du règlement numéro 425-2014 décrétant des travaux de réfection du boulevard de La Gabelle, comportant une dépense de 1 805 000 \$ et un emprunt n'excédant pas 1 805 000 \$ financés à même les sommes versées au fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques et, si ces sommes sont insuffisantes, à même le fonds général

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès souhaite procéder aux travaux de réfection du boulevard de la Gabelle;

CONSIDÉRANT que transitent ou sont susceptibles de transiter par cette voie publique les exploitants de carrières et sablières sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT ainsi qu'afin de pourvoir au remboursement en capital et intérêts du présent règlement, la municipalité désire affecter annuellement à cette fin les sommes versées au fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, conformément aux articles 78.1 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales* et, en cas d'insuffisance de ces sommes, à même une portion des revenus généraux de la municipalité;

CONSIDÉRANT que le coût estimé du projet est de 1 805 000 \$, taxes nettes;

CONSIDÉRANT que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 30 avril 2014;

2014-05-185

POUR CES MOTIFS, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte le règlement numéro 425-2014 décrétant des travaux de réfection du boulevard de La Gabelle, comportant une dépense de 1 805 000 \$ et un emprunt n'excédant pas 1 805 000 \$ financés à même les sommes versées au fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques et, si ces sommes sont insuffisantes, à même le fonds général.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

8. Avis de motion – Règlement d'emprunt pour la réalisation des infrastructures du projet domiciliaire – Prolongement de la rue Lisa

2014-05-186

Nicolas Gauthier donne avis de motion, avec dispense de lecture, que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux visant la réalisation des infrastructures de rue du projet domiciliaire du prolongement de la rue Lisa.

9. Renouvellement emprunt temporaire – Règlement numéro 417-2013 – Réalisation des infrastructures du projet domiciliaire – Rues des Seigneurs et des Gouverneurs – Phase V

2014-05-187

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès renouvelle, pour une période d'une année, l'emprunt temporaire d'une somme allant jusqu'à 730 097 \$, soit 100 % des dépenses prévues et effectuées au règlement d'emprunt numéro 417-2013 et son émission auprès de la Caisse populaire de l'Ouest de la Mauricie, de manière progressive et temporaire (taux variable). Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les documents requis au financement présent pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 5 mai 2014

10. Nomination du maire suppléant

CONSIDÉRANT que l'article 116 du Code municipal prévoit qu'en tout temps, le conseil peut nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une formalité afin de prévoir au cas où une absence se produirait ;

2014-05-188

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès prolonge la nomination de Marc Bastien à titre de maire suppléant pour une période de cinq (5) mois, soit du 6 mai 2014 au 6 octobre 2014. Il est de plus autorisé à remplacer le maire à la MRC de Maskinongé si le maire ne peut être présent. Il est aussi autorisé à signer les effets bancaires pour et au nom de la municipalité, en l'absence du maire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

11. Octroi de contrat – Hamel Propane inc. – Fourniture propane

2014-05-189

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie, rétroactivement au 1^{er} mai 2014, à Hamel Propane inc., le contrat pour la fourniture de propane selon le contrat de vente daté du 25 avril 2014, au prix fixe pour chaque litre de gaz propane vendu et livré pendant la période suivante soit :

Du 1^{er} mai 2014 au 30 avril 2015, le prix sera de 0.648 \$/litre + 0.008 \$ (taxe verte) soit 0.656 \$/litre plus toutes les taxes applicables.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

12. Octroi de contrat – MSEI MultiSciences Expertises Inc. – Services professionnels - Évaluation technique et environnementale – Lieu d'enfouissement technique (LET) inter-municipal

CONSIDÉRANT que les gestionnaires de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM) envisagent la mise en place d'un nouveau mode de gestion des déchets en rehaussant les cellules de 4 mètres à 12 mètres,

2014-05-190

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à MSEI MultiSciences Expertises Inc. le contrat pour la fourniture de services professionnels pour la phase 1 d'une évaluation technique et environnementale du lieu d'enfouissement technique (LET) inter-municipal sur son territoire, selon l'offre de service datée du 28 avril 2014, soit la section 2.1 «Évaluation sommaire du projet RGMRM» pour un montant de 11 565,00 \$, avant les taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13. Rejet de la soumission pour la fourniture et la plantation de végétaux – Boulevard de La Gabelle – Sortie 202 autoroute 55

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture et la plantation de végétaux dans les dix-sept îlots en bordure du boulevard de La Gabelle et de la sortie 202 de l'autoroute 55;

Séance ordinaire du 5 mai 2014

CONSIDÉRANT que la seule soumission reçue des trois entreprises invitées n'est pas conforme;

2014-05-191

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès rejette la soumission reçue de Pépinière 55 inc. pour la fourniture et la plantation de végétaux dans les dix-sept îlots en bordure du boulevard de La Gabelle et de la sortie 202 de l'autoroute 55.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

14. Autorisation à demander des soumissions pour la fourniture et la plantation de végétaux – Boulevard de La Gabelle - Sortie 202 autoroute 55

2014-05-192

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale à demander des soumissions sur invitation pour la fourniture et la plantation de végétaux dans les dix-sept îlots en bordure du boulevard de La Gabelle et de la sortie 202 de l'autoroute 55.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

15. Autorisation à demander des soumissions pour la fourniture et la collecte de conteneurs à déchets – Les Serres du St-Laurent

2014-05-193

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale à demander des soumissions publiques pour la fourniture et la collecte de conteneurs à déchets pour les Serres du St-Laurent.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

16. Attribution de poste remplacement congé de maladie de Mme Hélène Bond – Journalier Classe 1

CONSIDÉRANT que madame Hélène Bond est en congé de maladie pour une période approximative de cinq (5) mois et qu'il y a lieu de la remplacer durant cette période;

CONSIDÉRANT qu'un affichage de ce poste à l'interne a été fait conformément aux dispositions de la convention collective en vigueur;

CONSIDÉRANT que M. Daniel Duplessis a signé l'avis d'affichage et qu'il est la personne salariée occasionnelle ayant le plus d'ancienneté;

2014-05-194

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès attribue, pour le remplacement de Mme Hélène Bond, le poste de Journalier Classe 1 à M. Daniel Duplessis et ce, rétroactivement au 28 avril 2014. Le salaire est celui prévu à la convention collective en vigueur pour ce poste. Il est entendu qu'au retour de Mme Bond, M. Duplessis redevient une personne salariée occasionnelle aux fins de l'application de la convention collective.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 5 mai 2014

17. Attribution de poste – Ouvrier spécialisé - Opérateur

CONSIDÉRANT QUE monsieur Gérard Gélinas a informé la municipalité de son intention de prendre une retraite progressive à compter du 1^{er} juin 2014 et qu'une entente en ce sens a été signée entre les parties et qu'il y a lieu d'ouvrir un poste d'opérateur puisque l'horaire de travail de M. Gélinas passera dès lors de 40 heures à 27 heures par semaine jusqu'en juin 2015;

CONSIDÉRANT QU'un affichage de ce poste à l'interne a été fait conformément aux dispositions de la convention collective en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE M. Dany Mongrain a signé l'avis d'affichage et qu'il est, parmi les salariés ayant signé ledit avis, la personne salariée régulière ayant le plus d'ancienneté;

2014-05-195

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès attribue le poste d'ouvrier spécialisé – Classe Opérateur à M. Dany Mongrain. Une formation sera dispensée à M. Mongrain. Conformément aux dispositions de la convention collective, M. Mongrain est promu au poste d'ouvrier spécialisé Classe 2 (chauffeur-opérateur). Le salaire sera celui prévu à la convention collective en vigueur pour ce poste et selon l'application de l'annexe A quant aux mouvements de personnel lors de promotion.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18. RE/MAX de Francheville inc. – Demande d'autorisation pour barrage routier

CONSIDÉRANT que la compagnie RE/MAX de Francheville inc. désire effectuer un barrage routier les 31 mai et 1^{er} juin 2014, à l'intersection de la rue Principale et du chemin des Dalles, pour recueillir des fonds pour l'organisme Opération Enfant Soleil;

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports a délivré un permis d'événements spéciaux pour la tenue de cette activité;

2014-05-196

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la tenue d'un barrage routier, à l'intersection de la rue Principale et du chemin des Dalles, pour recueillir des fonds au profit de l'organisme Opération Enfant Soleil, les 31 mai et 1^{er} juin 2014.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

19. Demande d'autorisation à la CPTAQ de M. Claude Courteau et Mme Hélène Giroux

CONSIDÉRANT que la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) vise l'aliénation des lots 2 732 065, 2 732 066, 2 781 232, 2 545 239, 2 781 260, 2 781 259, 2 781 261 et 2 545 917, le lotissement des lots 2 781 260, 2 781 261 et 2 545 917 et l'utilisation non agricole d'une partie de lot 2 545 917 du cadastre du Québec, situés dans la zone AF-01 et RE-01;

CONSIDÉRANT que ces lots sont situés en territoire agricole protégé par la Loi;

Séance ordinaire du 5 mai 2014

CONSIDÉRANT que la demande d'aliénation vise la vente de la maison sise au 241, rang des Grès, localisée sur le lot 2 781 259 incluant les lots 2 781 232, 2 545 239, 2 732 065 et 2 732 066;

CONSIDÉRANT que la demande vise ensuite le lotissement des lots 2 781 260, 2 781 261 et 2 545 917 pour ne former qu'un seul lot distinct;

CONSIDÉRANT que la demande vise également l'usage non agricole d'une superficie de 4 998 m² telle qu'illustrée sur le plan réalisé par l'arpenteur-géomètre, Pierre Brodeur, sous les minutes 13 670 afin de permettre la construction d'une maison unifamiliale isolée sur une partie du lot actuel 2 545 917, bordant la rivière St-Maurice et adjacent au chemin des Grès;

CONSIDÉRANT que cette superficie visée est localisée entre deux (2) îlots déstructurés;

CONSIDÉRANT que cette demande d'autorisation ne contrevient pas à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT que l'autorisation demandée n'aura aucun impact négatif significatif sur les activités agricoles existantes des lots visés par la demande ou des lots voisins;

CONSIDÉRANT qu'il existe d'autres espaces disponibles ailleurs dans la municipalité et hors de la zone agricole pour ce projet;

2014-05-197

À CES CAUSES, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès approuve et appuie le projet de monsieur Claude Courteau et de madame Hélène Giroux auprès de la CPTAQ.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20. Réseau BIBLIO du Centre du Québec, de Lanaudière et de la Mauricie – Autorisation pour assemblée annuelle 2014

2014-05-198

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le conseiller M. Nicolas Gauthier et les deux coordonnateurs des bibliothèques de Saint-Étienne et de Saint-Thomas à participer à l'assemblée annuelle 2014 du Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie qui se tiendra le vendredi 6 juin 2014, à l'Hôtel et restaurant La porte de la Mauricie, à Yamachiche. La municipalité assumera les frais de déplacement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21. Versement des compensations aux bibliothèques

2014-05-199

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le versement des compensations 2014 aux bibliothèques de Saint-Étienne et de Saint-Thomas, à savoir :

- Bibliothèque de Saint-Étienne : 3 840,00 \$
- Bibliothèque de Saint-Thomas : 1 600,00 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 5 mai 2014

22. Autorisation pour vente de garage

2014-05-200

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès permette l'organisation de la vente de garage annuelle et qu'elle se tiendra le samedi 31 mai et le dimanche 1^{er} juin 2014. Il est de plus résolu d'annoncer cet événement dans l'Hebdo Shawinigan/Trois-Rivières, dans les petites annonces du Nouvelliste et de faire un publipostage dans la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

23. Demande d'autorisation pour l'inscription à la formation DAFA des animateurs de camp de jour de la MRC de Maskinongé

CONSIDÉRANT l'offre reçue pour la formation DAFA des animateurs de camp de jour sur le territoire de la MRC de Maskinongé;

2014-05-201

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Gaëtan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'inscription de dix (10) moniteurs du camp de jour, au coût de 85,00 \$, l'inscription, pour un total de 850,00 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

24. Candidature de Madame Lise Phaneuf – Hommage aux ambassadeurs en saines habitudes de vie

2014-05-202

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès soumette, dans le cadre de l'Hommage aux ambassadeurs en saines habitudes de vie organisé par l'organisme Maski en forme, la candidature de Madame Lise Phaneuf, femme d'exception, à titre d'ambassadrice en saines habitudes de vie de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

25. Affaires diverses

25.1. Office municipal d'habitation – Approbation des états financiers 2013

CONSIDÉRANT les états financiers de l'Office municipal d'habitation de Saint-Étienne-des-Grès (OMH) pour l'année 2013 préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l. et présentant un déficit d'exploitation de 37 650 \$;

CONSIDÉRANT que la partie que la municipalité assume représente 10% du déficit, soit un montant de 3 765 \$;

CONSIDÉRANT que la municipalité a versé un montant de 3 507 \$ pour l'OMH en 2013 et qu'il y a un solde à verser de 258 \$;

2014-05-203

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt des états financiers pour l'exercice 2013 et assume le montant de 3 765 \$ pour l'Office municipal d'habitation de Saint-Étienne-des-

Séance ordinaire du 5 mai 2014

Grès. Il est de plus résolu de verser un montant de 258 \$ à l'OMH afin de régulariser les contributions pour l'année 2013.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

25.2 Motion de félicitations – Comité organisateur de la Soirée des Bénévoles

2014-05-204

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement les membres du Comité organisateur de la Soirée des bénévoles pour leur contribution à la réussite de cet événement qui souligne l'importance et la reconnaissance des nombreux citoyens qui s'impliquent bénévolement au sein de notre communauté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

25.3 Motion de félicitations – Soirée des Sommets Desjardins – Marché Bournival inc.

2014-05-205

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement l'entreprise Marché Bournival inc. pour le prix dans la catégorie « Bâtitteur » dans la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès lors de la 26^e édition de la Soirée des Sommets Desjardins, organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la MRC de Maskinongé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

Période de questions

Début : 21 h 20

Fin : 21 h 32

26. Clôture de la séance

2014-05-206

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que la séance soit levée à 21 h 32.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière